COMMENTAIRE SUR L'EXPOSÉ DE JACQUES VALLIN "LA DONNE DÉMOGRAPHIQUE"

EDMOND MALINVAUD

Les phénomènes démographiques sont lents et affectés d'inertie. Nous avons tendance à leur prêter trop peu d'attention. Or vous nous avez montré à quel point notamment les changements dans la structure par âge des populations peuvent être importants. Mon commentaire va porter sur le vieillissement qui affecte les pays de l'OCDE, mais qui affectera aussi les pays intermédiaires, et cela de façon même plus violente, ainsi que vous nous l'avez montré.

Nos concitoyens dans les pays de l'OCDE commencent à être bien sensibilisés au phénomène du vieillissement mais ils ne portent alors attention qu'à l'avenir proche: les dix, ou même vingt prochaines années pour les plus clairvoyants. Vous nous avez montré que, pour assurer les retraites et la santé de la génération née en 1970, les générations de ses enfants et ses petits enfants devront faire face en 2040 à une proportion de vieux qui aura augmenté de 50 % environ par rapport à ce qu'elle est aujourd'hui.

Vous avez en effet présenté les prévisions que l'on pouvait raisonnablement faire sur l'évolution de la proportion des adultes ayant de 20 à 59 ans, ceux qui assurent l'essentiel de la production sur laquelle vit l'ensemble de la population. De plus, vous nous avez montré comment la transition démographique affecte cette proportion et ménage des "fenêtres d'opportunité" à certaines époques. Ce sont des périodes durant lesquelles la proportion des adultes considérés et donc la production par tête sont exceptionnellement élevées. Selon vos prévisions la période nettement favorable de ces fenêtres devrait durer deux décennies. Encore aujourd'hui les pays de l'OCDE vivent dans cette période, qui devrait être le moment pour préparer l'avenir.

Or nos pays renaclent. La lucidité devrait les conduire à s'attendre aux déboires qui résulteront du phénomène si bien illustré par vos figures 16 et

17. Un thème majeur pour notre session va être d'étudier ce phénomène et les conséquences à tirer de ce renaclement. Mes réflexions m'ont conduit à utiliser les données que vous nous présentez pour explorer un scénario hypothétique, que je crois intéressant de soumettre à examen aujourd'hui.

Selon ce scénario la prolongation de la vie active serait retenue comme solution pour faire face au vieillissement. Les données figurant dans votre note pour la France, qui n'est pas un cas extrême quant au vieillissement, m'ont permis de porter l'attention sur les proportions des 20-64 ans en 2021 et des 20-69 ans en 2041, proportions par rapport à l'ensemble de la population. Ces deux proportions seront l'une et l'autre à peu près égales à la proportion des 20-59 ans observée en 2001. Mon scénario est alors défini sous l'hypothèse où en moyenne de 2001 à 2041 l'âge de cessation d'activité augmenterait d'un trimestre par année, soit de 10 ans au total. Alors le taux d'activité de la population resterait grosso modo stationnaire de 2001 à 2041. Le rapport entre le pouvoir d'achat des retraités et celui des actifs pourrait lui aussi rester à peu près stationnaire.

Je ne prétends pas que ce scénario soit le plus vraisemblable. Mais réfléchir à son sujet permet, je crois, de conclure que le recul de l'âge de cessation d'activité devrait être recommandé. Donner tous mes arguments en faveur de cette solution serait trop long aujourd'hui. J'y reviendrai peutêtre. Je me limite à quelques observations.

Durant la première moitié du vingt-et-unième siècle nos sociétés devraient devenir de plus en plus des sociétés de services dans lesquelles la consommation, et donc la production demandée, font de plus en plus appel au travail et dans lesquelles la santé des travailleurs est certes importante pour leur productivité mais leur force physique l'est de moins en moins. Faute d'une importante prolongation de la vie active, les personnes âgées de plus de soixante-dix ans éprouveront de plus en plus de mal à trouver des médecins, des aides-de-vie, des artisans susceptibles de travailler à leur domicile, etc. De plus, ce recul de l'âge de cessation d'activité serait-il injuste? Que seraient ces personnes âgées de 60 à 69 ans qui travailleraient en 2041? Des personnes nées entre 1972 et 1981, qui seraient en meilleure santé que aujourd'hui celles nées quarante ans plus tôt, qui auraient eu en 2004 l'âge d'avoir des enfants, et dont, pour beaucoup le comportement vis-à-vis de la natalité aurait contribué, avec celui des générations voisines, au fait que le nombre des 20-59 ans soit devenu beaucoup plus faible qu'en 2004.